

# Règlement de participation au concours photo :

Le CRE BFC et sa commission tourisme équestre organise un concours de photos ouvert à tous les passionnés de randonnées équestres de la Région Bourgogne Franche-Comté.

## THÈME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème : « Randonnées équestres du Printemps ». Libre à l'imagination de chacun à condition de respecter les règles de sécurité (pas de mise en danger du cheval ni du cavalier).

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique résidant et licenciée en Bourgogne Franche-Comté. La participation au concours est gratuite, elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamer quant aux résultats.

## DURÉE DU CONCOURS

Vous avez du 11 avril jusqu'au 29 mai 2022 pour nous envoyer votre photo. Au-delà de cette date, nous n'accepterons plus vos candidatures.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Attention une seule photo par participant en format .jpg haute définition.

La photo ne doit ni être retouchée ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel photos.

Les photos devront être envoyées uniquement à l'adresse mail suivante : [communication@equitation-bfc.com](mailto:communication@equitation-bfc.com)

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos.

Ils consentent à ce titre que les photos pourraient être utilisées par le CRTE dans le cadre de sa mission de promotion du Tourisme équestre en BFC.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des photos.

## JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury se retrouvera pour délibérer afin de départager les 3 plus belles photos et le public pourra voter sur notre page Facebook (@CREBFC) afin de départager les 3 finalistes du 1<sup>er</sup> au 12 juin et l'annonce des gagnants sera la semaine du 13 juin.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentés.

Les photos seront jugées selon les critères suivants :

- Originalité
- Pertinence avec le sujet
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation à ce concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs et au bien-être animal.

### 3 RÉCOMPENSES

Le **premier prix** sera une inscription pour deux personnes à la randonnée équestre sur les traces de d'Artagnan d'une valeur de 2x 85€. (si les randonneurs se sont déjà inscrits au préalable à la rando, leurs frais d'inscriptions (2 personnes) leur seront remboursés.

Le **second prix** sera un vêtement floqué aux couleurs du CRTE BFC.

Le **troisième** prix sera un kit du Randonneur Cavalier.